

## ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# SEVRER DES PORCELETS DE QUALITÉ

## OBJECTIFS

> Se perfectionner sur la conduite d'élevage en maternité pour sevrer des porcelets nombreux, lourds, en bonne santé, bien préparer pour l'avenir (digestif, immunitaire, comportemental).



## INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

## SEVRER DES PORCELETS DE QUALITÉ

### ELEVAGE PORCIN

#### PROGRAMME

> **Définition sur la notion « de porcelets de qualité »**

> **Méthodologie et échange d'expériences et de bonnes pratiques en démarche de progrès**

sur les axes suivants :

Suivi de mise-bas / Pertes en maternité (importance, origine, facteurs de risque) / Homogénéité des portées / Production laitière (colostrum, lait) / Gestion des allotements / Alimentation (troupe, portées) / Santé de la truie et des porcelets / Hygiène / Ambiance en maternité

> **Hiérarchisation des priorités et propositions d'axe de progrès**

> **Bilan de la journée**

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

ELEVEURS OU SALARIÉS  
EN ÉLEVAGE PORCIN

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET ACTIVE, ANALYSE DE  
SITUATION, EXERCICES  
SUR ÉTUDE DE CAS,  
VISITE D'UN ÉLEVAGE SI  
POSSIBLE

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT ET FIN DE  
SESSION, QUIZ

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA  
• SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.  
• POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.